

# l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

## Unité d'action dans les hôpitaux

**J**EUDI 4 octobre sera le temps fort de la semaine d'action santé lancée par les fédérations CGT et CFDT. Ce sera aussi une des premières actions nationales à la suite de l'accord d'unité d'action signé par les confédérations le 17 septembre.

La campagne lancée sur les problèmes de la santé depuis le 1er octobre est donc importante à plusieurs titres : c'est le résultat immédiat de l'accord, et elle répond à une situation très grave, à une attaque que Barre lui-même juge très importante (Voir le télégramme de Barre en pages 3 et 4).

Les attaques du gouvernement Giscard-Barre contre le droit fondamental à la santé ont été multiples depuis ces dernières années. Souvenons-nous : les attaques contre les crédits dans les hôpitaux (trop de lits inemployés paraît-il) et les attaques contre la Sécurité sociale.

Jusqu'à ces jours-ci, les ripostes se sont faites surtout en ordre dispersé : longues luttes dans les hôpitaux, mais chacun à son tour, sans coordination même dans une même région comme dans la région parisienne... ou alors la mésentente syndicale de l'hiver dernier au moment des premières augmentations des cotisations de la Sécurité sociale : la CGT avait appelé à une manifestation, la CFDT voulait des luttes dans les entreprises pour récupérer en augmentation de salaire cette amputation nouvelle...

Moralité, le gouvernement augmente une nouvelle fois les cotisations en juillet et en août, il fait passer une directive aux conseils d'administration des hôpitaux supprimant tout crédit supplémentaire : des travailleurs qui cotisent plus cher pour des conditions de soins terriblement dégradées ; près de 3 000 licenciements envisagés dans les hôpitaux !

C'est dire l'écho de l'action commune de cette semaine. Nous avons commencé à rendre compte de la mobilisation des hospitaliers contre les restrictions de crédit qui entraînent des suppressions d'emplois et une aggravation des conditions de travail et de soins. Nous continuerons cette semaine.

Cette semaine d'action santé, avec ses difficultés locales sans doute, montre que l'unité peut se faire, et les divisions se réduire dans l'action commune. L'unité doit se faire.

C'est aussi un encouragement pour les travailleurs des autres secteurs appelés à se mobiliser dans les jours à venir, ceux de la métallurgie, ceux des PTT, de l'EDF, et pour les autres encore, là où il n'y a pas encore d'échéance...

Quant aux travailleurs de la santé, ils ont engagé une lutte qui sera sans doute longue et difficile car la résistance du gouvernement, il l'a déjà prouvé, est très forte. Cette semaine ne veut donc être qu'une première mobilisation, celle des travailleurs de la santé. Mais elle concerne aussi tous les travailleurs car c'est la population toute entière qui est touchée, son droit à la santé qui est en jeu.

Claire MASSON

# L'hôpital mutilé

- Restriction du budget - Suppression d'emplois  
- Les travailleurs hospitaliers se mobilisent dans une semaine d'action et de sensibilisation à l'appel de la CGT et CFDT



Les dernières mesures du gouvernement sont une attaque générale contre le droit aux soins et à la santé.

Voir pages 3, 4 et 8

APRES L'ASSASSINAT DE PIERRE GOLDMAN :  
MEETING MARDI SOIR A LA MUTUALITE (PARIS)

**«Il faut s'unir sans exclusive, les tueurs fascistes, eux, ne font pas d'exclusive»**

**A**PRES plus de 70 travailleurs immigrés anonymes, après Pierre Maître, Laïd Sebaï et Curiel, Pierre Goldman tombait sous les balles de tueurs fascistes. C'est la riposte à ces attentats qui était à l'ordre du jour du rassemblement organisé mardi soir à la Mutualité à Paris par trente-trois organisations.

Après l'indignation, la colère et la tristesse qui se sont manifestés au cours du rassemblement le lendemain du crime et au cours des obsèques, 3 000 Parisiens étaient réunis ce soir-là pour dénoncer la terreur fasciste qui, dans l'ombre, multiplie

ses crimes, pour dénoncer la complicité d'un pouvoir qui s'en prend de façon systématique aux libertés démocratiques. Dénoncer, mais aussi s'unir pour faire face, c'était bien le sentiment commun qui animait les participants et les orateurs qui se succédèrent à la tribune. Chacun d'entre eux, à sa manière, souligna « qu'aucun prétexte ne peut justifier que ne soit pas réalisée l'unité d'action des forces anti-fascistes, anti-racistes et démocratiques », évoquant explicitement l'absence du PCF ainsi que de la CFDT et de la CGT. A ce sujet, D. Kaisergruber, membre du PCF appartenant au collectif de la revue *Dialectiques* déclara après avoir précisé qu'il ne parlait au nom d'aucune orga-

nisation mais certainement au nom de milliers de communistes : « Il y a des chaises vides et je le note avec vous avec tristesse, mais plus encore avec inquiétude ». Avant lui, étaient intervenus Henri Noguères pour la Ligue des droits de l'homme, Sylviane Mercier au nom de plusieurs organisations de juristes et magistrats, Paul Quilès, député de Paris, au nom du Parti socialiste, Annick Chapelier, militante de Caen qui, il y a quelques mois, fut torturée par des néo-nazis, au nom de plusieurs organisations (LCR, OCT, CCA, PCR, PCML, MLAC, Ecole émancipée, collectif anti-répession) et un militant du SNESup au nom de son syndicat.

Toutes les interventions dres-

sèrent le réquisitoire de la politique de répression accrue menée par le pouvoir qui, s'il est prompt à intervenir par la force dans les conflits sociaux, à ex-trader les réfugiés politiques et à fabriquer des coupables, à encourager et couvrir d'impunité les tueurs fascistes. Un pouvoir qui substitue progressivement « une doctrine de sécurité » fondée sur la peur entretenue au nom du « principe de légalité ». Un pouvoir qui met en place les scandaleuses lois Bonnet-Stoléru et entretient la xénophobie, le racisme et l'anti-sémitisme, qui inflige des peines plus lourdes aux « inculpés » de 23 mars qu'aux tortionnaire d'Ali Abdou.

Pierre MARCEAU

# LE MONDE EN MARCHÉ

## CHINE

### « Les syndicats doivent défendre les intérêts des ouvriers »

**D**ANS un de ses récents numéros le journal *Gongren Ribao* (le Quotidien des ouvriers), organe des syndicats chinois, rappelle qu'une des tâches fondamentales des syndicats, définie par leur dernier congrès est de « luter pour les droits démocratiques des ouvriers et combattre le bureaucratisme de tout poil ». « Le but des organisations syndicales, poursuit-il, est de défendre les intérêts des ouvriers, que ce soit avant ou après la prise du pouvoir d'Etat par les ouvriers »...

« Défendre les intérêts des ouvriers » c'est bien là la conception que nous avons, nous, du rôle des syndicats. Aucun travailleur français, d'ailleurs, n'accep-

terait qu'il en soit autrement, y compris naturellement dans une France socialiste.

Malheureusement, jusqu'ici, dans la plupart des pays socialistes ou prétendus tels, il n'en a pas toujours été ainsi. Dans ces pays, les syndicats sont en général des organismes quasi-officiels de l'Etat, et bien souvent, en URSS notamment, le droit de grève n'existe pas.

En Chine, c'est sur une recommandation de Mao Zedong lui-même, il y a quelques années, que le droit de grève a été introduit dans la constitution. Ce n'est cependant qu'à l'occasion de leur dernier congrès en 1978 que les syndicats chinois ont mis l'accent sur ce rôle de « défen-

se des intérêts des travailleurs ». Il est probable d'ailleurs que cette orientation rencontre des oppositions et des difficultés de la part de cadres bureaucratiques puisque le même article précise : « Dans certaines entreprises, les opinions des ouvriers sont négligées, leurs intérêts bafoués et la démocratie est foulée aux pieds. Les syndicats ne doivent-ils pas exercer leur pouvoir ? »

Et l'article de conclure : « Le Parti s'appuie sur les organisations de masse pour mener à bien le travail de masse. Si les syndicats ne représentent pas les intérêts de leurs membres, il sera impossible d'unir étroitement les masses autour du Parti. »

Alain CASTAN

### Une victoire des peuples d'Amérique latine

Les USA restituent 55 % de la zone du canal de Panama

**L**E lundi 1er octobre se sont déroulées les cérémonies officielles de remise du canal et de sa zone à la République de Panama par les autorités américaines. Certes, ce n'est que le début du processus d'une restitution qui ne sera totale que le 31 décembre 1999. Pour l'instant, seulement 55 % de la zone sont restitués à la République de Panama qui ne touchera par ailleurs que 40 % des bénéfices rapportés par le canal.

Il s'agit cependant d'une étape importante dans la libération de l'Amérique latine de l'emprise hégémonique des USA. Le canal de Panama était en effet le symbole de l'impérialisme des Etats-Unis en Amérique latine. L'année dernière, par exemple, sur les deux cents millions de dollars de bénéfices du canal, deux millions seulement sont parvenus à Panama. Surtout, c'est dans cette zone du canal que les camps d'entraînement américains ont

formé nombre de ces généraux qui exercent aujourd'hui une dictature implacable sur une partie de l'Amérique latine.

Cela explique pourquoi cette journée a été marquée par une formidable fête au cours de laquelle le peuple a pu exprimer sa joie. C'est aussi pourquoi tous les chefs d'Etat des pays démocratiques d'Amérique latine ont tenu à honorer de leur présence cette journée historique pour les peuples latino-américains.

## IRAN

### Nouveau gouvernement

**B**AZARGHAN, premier ministre, vient de procéder à un remaniement ministériel qui a reçu l'approbation de Khomeiny. Deux caractéristiques importantes de ce nouveau gouvernement. D'abord la création d'un ministère du pétrole qui donne au gouvernement la possibilité de contrôler la principale source de revenus du pays.

Cette innovation a pour effet de fonctionnariser les soixante-sept mille employés de la SNIP (société nationale iranienne de pétrole) qui gérait jusqu'à présent la production de pétrole et de gaz, ainsi que tout

le secteur de la pétrochimie.

La seconde caractéristique de ce nouveau gouvernement, c'est la nomination d'un civil à la tête du ministère de la défense : M. Moustapha Tchamran. Il passe pour être le chef des services de renseignements et sa dernière mission fut la supervision de la « pacification » du Kurdistan.

Dans une récente interview, M. Tchamran, qui jusqu'à ces derniers temps était opposé à la reconstitution d'une forte armée, a dit qu'il avait changé d'avis.

Il pense aujourd'hui que seule l'armée peut faire face au défi des impérialistes.

Il a indiqué comme ses deux principaux objectifs l'épuration de l'armée du sommet à la base et l'abrogation de tous les accords conclus avec les USA et Israël.

H. B.

## APARTHEID

### Les barbouzes face aux anti-racistes anglais

**A**PRES l'annulation de la venue des Springboks en France, l'équipe de rugby « Barbarians » de l'Afrique du Sud raciste, en tournée en Grande-Bretagne, est mal accueillie. Lundi, malgré la présence de policiers, les anti-racistes anglais ont manifesté pour protester contre cette tournée.

Une grande manifestation est prévue, ce mercredi, près du stade gardé jour et nuit par les forces de police et où doit se dérouler le match.

# Les différentes forces politiques en Centre-afrrique

Voici un extrait de l'enquête réalisée par Mansour Diop et Jean-Pierre Champagny dans le *Quotidien du peuple* du mardi 2 octobre. L'extrait ci-dessous fait le point sur les forces politiques auxquelles le mouvement populaire est confronté ou auxquelles il pourrait s'associer.

Dacko, le successeur de Bokassa est aussi son prédécesseur (c'est sans doute ce qu'on appelle « l'alternance »). En 1960, il a en effet succédé à son cousin Boganda. Le moins qu'on puisse dire c'est que son passage au pouvoir n'a pas laissé un bon souvenir aux Centrafricains : Dacko construit le Mesan, parti unique auquel tous les fonctionnaires doivent adhérer, il cherche à écraser toutes les forces d'opposition, emprisonnant ou exilant leurs dirigeants. Déjà commence la corruption qui se développe sous Bokassa. Les travailleurs sont pressurés : corvées obligatoires, cotisations du Mesan prélevées directement sur les salaires, retard dans les traitements des fonctionnaires. Quand, en 1965, Bokassa fait son coup d'Etat militaire, il renverse un régime totalement discrédité. Par la suite, emprisonné, puis mis en résidence surveillée, quelque temps, il revient en 1976 comme « conseiller personnel », du tyran, grassement payé. Ce n'est que depuis la semaine dernière qu'il dénonce les atrocités de Bokassa.

Les autres hommes du

régime ne sont pas plus neufs : Maidou, premier ministre de Bokassa jusqu'au 20 septembre, Koyamba, ministre, etc.

Bangui : le général Bangui, ancien ambassadeur à Paris, a connu son heure de gloire en mai dernier quand il a dénoncé les massacres d'enfants et a défié Bokassa. Il avait formé un gouvernement provisoire en septembre. En fait, Bangui était l'homme du RPR. Le parti de Chirac était favorable à une action plus rapide contre Bokassa et mettait en avant l'ancien ambassadeur. Distancé par l'équipe élyséenne de Dacko, Bangui a laissé tomber son « gouvernement provisoire » et s'est précipité dans la capitale centrafricaine (...).

Il a été reçu par Dacko qui lui a donné le ministère des Affaires étrangères. Aujourd'hui, Bangui ne représente que lui-même.

— Patasse : Ange Patasse dirigeant du MPLC est aujourd'hui au centre de toutes les combinaisons politiques. Ingénieur agronome, ministre sans interruption depuis le début du règne de Bokassa, puis premier ministre 1976-1978, il reste cependant populaire. Homme

d'affaires à la tête de Socagri (importante firme de commerce et d'import-export), il a su réunir autour de lui l'ensemble de la bourgeoisie mécontente du parasitisme de Bokassa qui confisquait les profits et désorganisait l'économie. Patasse a su s'entourer de personnalités originaires de différentes ethnies exclues du pouvoir par le dictateur. Il a une réputation de « bon gestionnaire ». (...) Il a des partisans parmi les enseignants et les étudiants. Ses relations avec certaines forces liées à l'URSS (Congo, Libye) ne semblent pas faire de lui le partisan d'un régime prosoviétique. Cependant, en décidant de se réfugier en Libye (alors que ce pays avait soutenu Bokassa) il a commis une grave erreur qui peut faire reculer son audience.

— Le Front patriotique : Il est dirigé par Goumba, un dirigeant historique de l'opposition exilé depuis 1962, donc très peu connu de la jeune génération. Derrière ce Front, se cache en fait une organisation ouvertement prosoviétique dirigée par Yangongo (ancien ministre de l'Information de Bokassa). Cette organisation reçoit un soutien politique et militaire de l'URSS et a projeté d'organiser une prise de pouvoir à partir du Congo. Cependant, elle manque de base de masse et cherche à arriver au pouvoir en s'alliant au groupe de Patasse.



L'armée française en Centrafrique.

# L'hôpital mutilé

« Les cotisations sociales, il fallait bien les augmenter, mais les prestations nous n'y toucherons pas ». C'était en substance les déclarations de Barrot, ministre de la santé, fin juillet au cours de l'émission de France-Inter le Téléphone sonne. Un mois après, il se rendait au ministère de l'Intérieur, lieu bien approprié sans doute, pour décider avec Barre de restrictions draconiennes aux dépenses de santé. Mais si le volume des dépenses est réduit, celui des remboursements l'est aussi, donc les prestations. Voici M. Barrot pris en flagrant délit de contre-vérité. Les travailleurs payent plus, ils toucheront moins en prestations. Que Barre ait trempé dans l'affaire, envoyé un télégramme aux préfets, sacrés grands ordonnateurs en matière de santé, n'est pas pour étonner. La politique d'austérité, la brutalité derrière la rondeur apparente, on reconnaît bien là sa manière.

Mais Giscard, président de la République, n'a peut-être, lui, rien à se reprocher, trop préoccupé par ses grands desseins quant à l'avenir de la France pour se pencher sur le sort des Français. Et pourtant ? Lors de sa conférence de presse du 18 septembre, Henri Sannier l'interrogeait en ces

termes à propos de deux bulletins de paie d'un ouvrier OP 1 : « Il a gagné en juillet 1979, 3 351,35 F et, le mois suivant 3 318,24 F, soit 40 F de moins. Évidemment, ce n'est pas un sacrifice colossal, mais est-ce qu'il n'y aura pas d'autres ponctions l'année prochaine ; est-ce que vous pouvez me le confirmer ce soir ? »

« C'est une ponction. Je ne peux pas le nier et ça ne sert à rien », répondait Giscard. (C'est vrai !). Sans se prononcer clairement à propos de nouvelles augmentations de cotisations, il ajoutait, parlant du gouvernement : « Au moment où il les a majorées (les cotisations), je lui ai indiqué de la façon la plus nette qu'il fallait qu'il entreprenne une action pour freiner le développement de la dépense ». Ça c'est la manière à Giscard. Il n'a pas l'air d'y toucher, mais c'est finalement à sa demande que Barre et Barrot se sont réunis au ministère de l'Intérieur pour régler les problèmes de santé.

Lundi soir, à Antenne 2, Barrot est bien apparu tel qu'il est : un exécutant des hautes œuvres du premier ministre et du président. Son ton est plus celui du financier ou du ministre de l'Intérieur que d'un homme de la santé. « Il faut

éviter de dépenser à l'aveuglette l'argent de la santé ». 1980 verra « un budget rigoureux ». La cessation des transfusions de sang aux malades dont l'état est très grave à Lille ? Le directeur de l'hôpital a eu certes une « parole malheureuse ». Mais apprenez-le : « Le médecin n'est pas condamné à vous guérir ».

Par la même occasion, Barrot annonçait une hausse de 5 % du ticket modérateur, le contrôle accru des arrêts de travail, un renforcement du pouvoir des médecins contrôleurs de la Sécurité sociale.

M. Barrot est sûr de lui. Il n'a qu'un doute. Il y a une chose qu'il ne comprend pas : « que dans ce pays, quand il y a un problème on fait grève ».

Voilà un doute que les travailleurs hospitaliers ne manqueront pas de lui ôter en faisant connaître leurs revendications durant la semaine d'action unie et de sensibilisation du 1er au 6 octobre. Les médecins aussi tâcheront d'éclairer le ministre de la santé lors de leur grève du 23. Car il faut que M. Barrot comprenne.

Jean QUERCY

## Tract CFDT de l'Assistance publique

### Ça n'arrive pas qu'aux autres

LES hôpitaux publics licencient. C'est un fait. Au début septembre, 3 000 licenciements, dans des hôpitaux publics de province, étaient connus (400 à Nantes, 365 à Orléans, 150 à Valenciennes, 220 à Montpellier, etc.)

Ces licenciements sont dus aux dernières mesures prises par Barre et compagnie pour restreindre les budgets en matière de santé.

Pour l'Assistance publique, M. Pallez nous a déjà confirmé par lettre que ces mesures seraient strictement appliquées à l'Assistance publique, c'est-à-dire : le budget déjà réduit, ne sera pas revu en hausse à la fin de l'année, comme cela se fait tous les ans.

Les conséquences en seront très simples : les établissements ne pourront pas faire face aux dépenses nécessaires pour l'achat de matériel, ni pour le personnel.

Les conditions de travail du personnel et les conditions d'hospitalisation des malades vont encore se dégrader.

### ALLONS-NOUS ACCEPTER LONGTEMPS CETTE DÉGRADATION DE PLUS EN PLUS RAPIDE ?

Jusqu'ici, les mesures étaient prises « en souplesse », une légère dégradation par-ci, une petite atteinte par là.

Cette fois, le gouvernement opère sans anesthésie, et taille dans le vif à grands coups de bistouri.

Un exemple « pour Broussais, les différentes propositions laissent présager plus de 80 suppressions d'emplois en 1980 par la privatisation de la cuisine, de la lingerie et en partie du nettoyage » (Tract CFDT de Broussais). L'hôpital Broussais ne sera pas le seul à appliquer ces mesures.

Nous serons tous concernés, les travailleurs horstatut en premier, puis tous les autres par l'aggravation des conditions de travail.

Aussi, il est important de se mobiliser d'une manière

active au cours de la semaine d'action du 1er au 6 octobre. Les syndicats CFDT et CGT appellent dans l'unité à développer durant cette semaine, toutes les formes d'action susceptibles d'aboutir à des résultats.

— Etablissement de cahiers de revendications.

— Assemblées générales du personnel ou assemblées de service.

— Des actions pouvant aller jusqu'à la grève.

De plus la CFDT et la CGT exigent :

— de connaître concrètement les répercussions des dernières mesures Barre sur les conditions de vie et de travail des agents de l'AP.

— le vote d'un budget supplémentaire comme les années précédentes.

Il est bien clair que devant une telle situation, cette semaine d'action n'est que le point de départ d'une mobilisation qui doit aboutir sur des résultats concrets.

Agissons pendant qu'il est encore temps ! Demain, il sera trop tard !

## Carter et la brigade soviétique de Cuba

LUNDI soir, 2 octobre, Carter a prononcé un discours très attendu au sujet de la brigade soviétique présente à Cuba. Après avoir reconnu qu'elle « ne représente pas une menace directe pour nous », il a cependant déclaré qu'elle « contribue à la tension dans les Caraïbes et en Amérique centrale », car elle « a renforcé les craintes de certains pays d'être exposés à des pressions soviétiques ou cubaines ».

En somme, pour Carter, ça n'est pas grave et il a insisté sur « l'importance » des assurances données par les Soviétiques sur leurs bonnes intentions mais il importe de rester vigilants. Et d'annoncer

quelques mesures militaires sans grande portée pour rassurer ses électeurs : promesses d'extension des exercices militaires dans la région, annonce de l'arrivée dans les Caraïbes d'une importante unité de la 2e flotte (ce qui était déjà prévu depuis avril), renforcement (au moins pour la durée de ces manœuvres) du contingent américain sur la base de Guantanamo à Cuba.

Carter espère que tout cela suffira à calmer ses sénateurs et que l'on pourra revenir aux choses sérieuses, à savoir la ratification par le sénat américain des accords Salt II. Mais rien n'est moins sûr, le président de la commission des affaires étrangères, le

sénateur Church, a continué, quant à lui, à dire qu'un vote sur le traité Salt II ne pourrait intervenir tant que les Soviétiques ne retireraient pas leurs troupes de combat de Cuba ; or, Carter ne l'a pas exigé de Brejnev.

A Moscou, les déclarations officielles et les articles de la presse mettent de plus en plus l'accent sur les manœuvres des adversaires du traité Salt II, un peu comme s'ils voulaient préparer l'opinion publique à un échec. Pour Brejnev, qui, depuis plusieurs années, a tant misé sur ce traité, symbole de sa politique de détente, ce serait en effet un cuisant échec.

## Télégramme du premier ministre à tous les préfets

### La santé? En liberté surveillée

Le texte que nous publions ci-dessous est celui d'un télégramme déjà ancien puisqu'il date d'avant la rentrée. Mais son contenu, peu connu du grand public, reste très actuel et... frappant tant par le ton brutal que par la sévérité des mesures annoncées, qualifiées d'ailleurs d'exceptionnelles par Barre lui-même. N'est-il pas révélateur que ce soit aux préfets qu'il s'adresse pour résoudre les problèmes de santé ? C'est au ministère de l'Intérieur qu'il convoque Barrot et Farge pour « un examen approfondi ». Comme on voit, Barre accorde la plus grande attention au droit à la santé des travailleurs et son premier souci, c'est de le mettre en liberté surveillée.

« ... Ces mesures concernant en particulier les dépenses d'hospitalisation publique et privée, qui représentent 54 % des dépenses d'assurance maladie et qui ont très fortement augmenté au cours des derniers mois.

« Je vous demande d'appliquer personnellement les

instructions suivantes de manière ferme et absolue.

« Il est indispensable que les dépenses des hôpitaux soient contenues en 1979 dans les limites prévues par leurs budgets primitifs.

« Des instructions sont données aux comptables pour leur confirmer l'interdiction de payer une dé-

pense au-delà des autorisations figurant dans les budgets primitifs approuvés ou résultant des virements de comptes à comptes effectués dans la limite de l'enveloppe des budgets primitifs.

« Conformément à la circulaire du 29 mars 1979 des ministres de la santé et du budget, vous n'approuverez en aucun cas des budgets supplémentaires en dépassant de ces budgets primitifs, même dans le cas où il existe des recettes supplémentaires.

« Si ces dépenses supplémentaires sont indispensables sur certains comptes, par exemple du fait des hausses de salaires ou de prix plus importants que les hypothèses retenues

Suite page 4

## REFORME de L'ANPE



# DANS L'ACTUALITE

## Télégramme du premier ministre à tous les préfets

### La santé ? en liberté surveillée

Suite de la page 3

pour l'élaboration du budget primitif, elles devront être gagées par la réduction des dépenses sur d'autres comptes au moyen de virements (à partir de tout compte et notamment des dépenses d'entretien ou de recrutement).

« - A cet effet, vous examinerez la comptabilité des dépenses engagées (prescrite par la circulaire du 29 mars 1979) de façon à déceler les anomalies correspondant à des risques de dépassement et à redresser immédiatement la situation.

« - Les excédents de trésorerie dégagés par le respect strict des dépenses inscrites au budget primitif ou résultant d'excédents d'exploitation constatés ou prévisionnés permettront aux caisses primaires d'assurance maladie de réduire dans des proportions importantes d'ici à la fin de l'année les avances permanentes consenties aux hôpitaux. Je vous demande de bien vouloir, en liaison avec le trésorier payeur général, réunir le directeur de la caisse primaire d'assurance maladie et le directeur de chaque hôpital concerné de manière à déterminer la réduction de l'avance permanente la plus importante possible, compte tenu de la situation de trésorerie de l'hôpital et de son évolution.

« - En ce qui concerne les investissements (chapitre 66-11, articles 2 Q-3 Q-4 Q) servant à financer des établissements fonctionnant avec les ressources de l'assurance maladie, vous ne procéderez plus à aucun engagement à l'exception des opérations d'humanisation. Je vous préciserai,

à l'occasion de notre rencontre prochaine, les modalités de cette suspension et les règles nouvelles applicables à l'ensemble des équipements hospitaliers et sociaux, y compris les opérations d'humanisation.

« - Vous réunirez, en étroite concertation avec le trésorier payeur général, le président du conseil d'administration et le directeur de chaque hôpital concerné, pour les informer de ces instructions. Leur collaboration est en effet indispensable pour la bonne application de ces mesures exceptionnelles.

« - En ce qui concerne les cliniques privées, vous n'homologuez pas de tarifs conventionnels nouveaux jusqu'à la fin de 1979. Des instructions sont données par ailleurs pour refuser toute dérogation tarifaire. Vous appliquerez avec rigueur la réglementation sur les créations et les transformations de lits et les installations lourdes en veillant notamment à organiser dans un délai de six mois la résorption des capacités en lits excédentaires par rapport aux autorisations de fonctionner.

« - Je réunirai avec MM. Barrot et Farge, le jeudi 23 août à 15 h, au ministère de l'intérieur, pour un examen approfondi des problèmes posés par l'évolution des dépenses hospitalières et l'équilibre de la sécurité sociale.

« - A cette occasion, vous rendrez compte personnellement de l'application dans votre département des présentes instructions. Je vous prie de prendre d'ores et déjà vos dispositions pour être présent. »

Raymond BARRE

## «C'est une bagarre qui sera longue»

### Entretien avec la section syndicale CFDT du CHR de Lille



Hôpital : restriction de personnel alors que déjà le personnel infirmier est débordé.

**Q :** Comment les mesures gouvernementales contre l'hospitalisation publique et la santé sont-elles ressenties par le personnel du centre hospitalier régional (CHR) de Lille ?

« - L'information n'est pas encore véritablement passée. Dans les établissements de Boulogne, de Valenciennes, les personnels ont appris qu'il y avait d'un côté 50 licenciements, de l'autre 150. A Roubaix, on a dit qu'il y aurait d'énormes difficultés pour payer le personnel. Dans ces cas là, le personnel a pu

toucher du doigt tout de suite, ce que signifiait l'attaque gouvernementale.

Dans une boîte comme le CHR de Lille, la rentrée s'est faite comme d'habitude, si l'on peut dire. Le personnel temporaire a été en partie licencié ; mais ce n'est pas nouveau. On ne peut pas dire que les mesures se fassent encore sentir. La situation actuelle est floue et, bien sûr, cela peut aboutir à un crack.

### PAS DE LICENCIEMENTS DANS L'IMMEDIAT A LILLE

Au dernier conseil d'administration, lundi dernier, il a été dit que pour le moment, il n'y aurait pas de licenciements au CHR. Mais dans la mesure où il y a une compression budgétaire, le CHR, c'est clair, se trouve acculé si l'on peut dire. Alors quelles sont les solutions pour la direction ?

La première solution c'est de ne pas payer les fournisseurs ou de les payer avec un an de retard. Mais cela n'est pas nouveau bien que le temps de paiement soit passé de trois à six mois.

La deuxième solution c'est de mettre un frein sur les travaux d'entretien et les frais de fonctionnement. Auparavant, les services (pharmacie, alimentation, etc.) qui avaient épuisé leur budget se rattrapaient par un budget annexe. Maintenant, il n'y a plus de budget annexe. Premier résultat : depuis un mois, il n'y a plus de petits pains, c'est un exemple. Autre exemple, en cardiologie, la pharmacie est intervenue auprès des infirmiers pour leur demander de ne pas donner de médicaments hors prescription.

La troisième solution consiste à s'attaquer au personnel. Ça veut dire : plus de création de poste (mais cela c'est une politique vieille

de trois ans déjà), blocage de l'embauche des auxiliaires, et surtout, risque de licenciement des auxiliaires. Sur 7 000 agents, le CHR de Lille compte de 600 à 700 auxiliaires. Mais pour le moment, la situation n'est pas claire, il n'y a rien qui a éclaté. C'est aussi le problème de la déqualification : par exemple, on fait faire à l'agent de service hospitalier le travail de l'aide soignante, avec le salaire d'un agent de service hospitalier mais sans avoir accès à la formation d'aide soignante. C'est très répandu.

Cette troisième solution cela veut dire aussi restriction des libertés syndicales. Il y a un an, on nous prêtait des locaux facilement ; maintenant, c'est la croix et la bannière. On a aussi de plus en plus de mal à accéder aux dossiers des agents à défendre devant l'administration.

**Q :** Comment appréciez-vous la gravité des mesures gouvernementales et comment voyez-vous la riposte à apporter ?

« - A notre sens, ce ne sont pas des hôpitaux comme le CHR de Lille qui sont visés. Mais plutôt ce sont d'abord en premier lieu les hôpitaux des sous-préfectures qui sont visés. C'est compréhensible, c'est lié à la concentration. Il y

a volonté gouvernementale de réduire le nombre de lits sans mettre en place des structures permettant les soins à domicile. D'un côté, on diminue l'offre des soins et, de l'autre, il n'y a toujours pas de politique de prévention.

### PAS D'ALTERNATIVE A L'HOSPITALISATION

Nous défendons le service public et nous dénonçons les profits faits sur la santé par les cliniques privées, les laboratoires pharmaceutiques et les trusts d'équipement médical. Nous dénonçons les carences du service axé exclusivement sur l'hospitalisation, mais jamais orienté ni sur les soins à domicile ni sur la prévention. Aujourd'hui, et c'est cela la gravité du problème, on va se retrouver sans service public et sans prévention ni soins à domicile. Car il faut bien voir que jamais les cliniques privées ne pourront remplacer le CHR, d'abord en raison des équipements et des services disponibles au CHR (cardiologie, rein artificiel, etc.) et ensuite parce que beaucoup de domaines de la santé ne sont pas intéressants à exploiter pour les cliniques privées (ça ne

Suite page 5

## Talc Morhange : une fatalité de plus ?

SEPT ans après le drame, le procès de « l'affaire du talc morhange » s'est ouvert devant la chambre correctionnelle de Pontoise le mardi 2 octobre.

On se souvient de cette dramatique vente de talc mélangé à de l'hexachlorophène qui avait entraîné, en 1972, la mort de trente-six bébés et des graves malformations pour 150 autres.

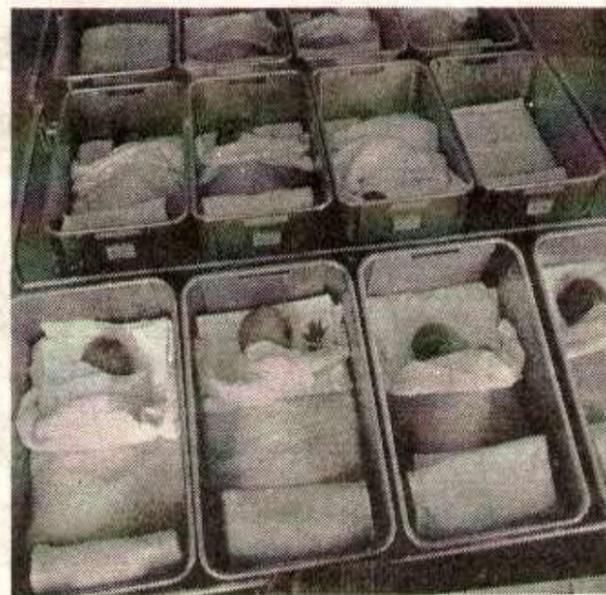
Trois sociétés sont mises en cause devant le tribunal : la société Morhange qui conditionnait le talc et le parfumait à la lavande avant de le mettre en vente. La société Setico qui fournissait le talc mais qui utilisait l'hexachlorophène dans d'autres produits (un après-rasage et un déodorant), et la société Givaudan qui fabriquait l'hexachlorophène.

Dès l'ouverture du procès, les responsables de ces trois sociétés, par l'intermédiaire de leurs avocats, ont fait savoir qu'ils n'étaient pas responsables, tous renvoyant la balle aux autres. Personne ne contrôlait le talc ni n'était supposé le

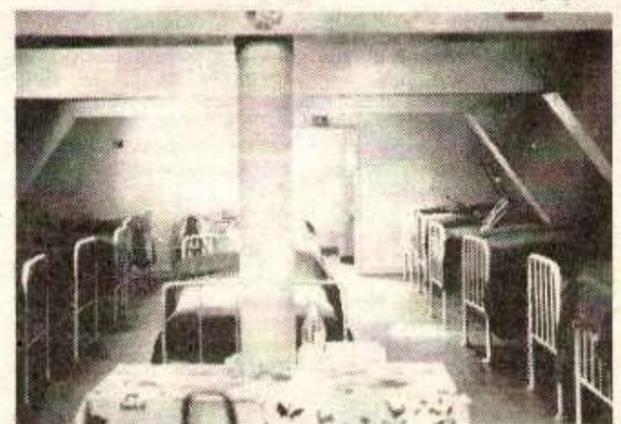
faire ! Personne non plus ne savait que l'hexachlorophène était un produit dangereux !

Dans cette scandaleuse affaire, il serait d'ailleurs étonnant que l'un des pa-

trons avoue ses insuffisances et sa responsabilité. On connaît les capitalistes : toujours prêts à faire des profits mais jamais prêts à payer. Leur sens des responsabilités s'arrête là.



Il aura fallu sept ans, la mort de 36 bébés, 150 enfants atteints de graves malformations pour que s'ouvre le procès du talc Morhange.



Hôpital : 13 lits dans une pièce.

Suite de la page 4

rapporte pas). D'ailleurs, tout le personnel médical et infirmier est formé par l'hôpital public.

MOBILISATION DIFFICILE

La riposte est liée à ce qu'est un hôpital. Enorme structure hiérarchique, le CHR est par lui-même un frein à la conscientisation. Les différentes catégories se côtoient très peu et s'il n'y a pas de traditions de lutte dans le milieu hospitalier, ce n'est pas le fruit du hasard. C'est le fruit du système : hiérarchie, conscience professionnelle, formation, problèmes d'horaire et de roulement des équipes, sécurité d'emploi (mais justement sur ce dernier point, ça change rapidement).

Les personnels sont tellement tenus par le règlement (notes, hiérarchie, problème de carrière, etc.) qu'ils n'osent pas renverser cela. C'est un obstacle. Dans un système hiérarchisé, on te fait chier, que tu sois militant syndical ou que tu aies une tête qui ne revient pas. C'est un climat général. Chacun a un mec sur son dos qui a lui-même un mec sur son dos avec par conséquent tous les risques que cela comporte. Bref, il y a des freins réels à la mobilisation.

Mais quand on dit que dans les hôpitaux, il y en a ras-le-bol, ce n'est pas seulement une formule, c'est vrai. Aussi bien dans les services de soins que dans les services techniques. Bien sûr, la conviction que ça pourrait être autre chose le jour où on s'y mettra tous, c'est dur à faire passer. Cependant, le mécontentement est vraiment large et profond.

TOUT LE MONDE EST CONCERNE

Q: Comment se poursuivra la mobilisation au-delà de la journée nationale d'action CGT-CFDT du 4 octobre ?

- L'attaque est portée contre l'hospitalisation mais c'est réellement toute la santé qui est attaquée. Il y avait le problème de la restructuration pour le profit dans la métallurgie, la sidérurgie, celui de l'augmentation des recettes et de la réduction des dépenses dans la Sécurité sociale (attaque de la Sécurité sociale), celui de la privatisation du service public, maintenant c'est le tour de la santé.

On est touché deux fois : en tant qu'assuré social et en tant que travailleur de la santé. Il y a une répercussion directe sur la population et, pour nous, dans une région déjà sous-équipée. Aussi ce n'est pas nous-mêmes travailleurs de la santé qui pouvons seuls nous battre sur le problème de la santé. Tout le monde est concerné. L'attaque est menée contre le milieu hospitalier, la santé et tous les travailleurs. La semaine d'action n'a pas de sens si elle s'arrête là. C'est une bagarre qui sera longue mais absolument indispensable. Il est nécessaire qu'elle s'élargisse à l'ensemble des travailleurs.

Propos recueillis par Rémi DAINVILLE

La politique du gouvernement français en matière d'immigration condamnée sur la scène internationale

LORS de la 65e session de l'Organisation internationale du travail (OIT) à Genève qui s'est tenue en juin dernier, vingt-cinq centrales syndicales étrangères ont signé un document condamnant la politique d'immigration du gouvernement français. La réalisation de ce document avec tous les syndicats français est significative de la vigueur avec laquelle les forces syndicales au plan international condamnent la politique du gouvernement français.

La CES (Confédération européenne des syndicats) a saisi les instances européennes au niveau du conseil de l'Europe, de la CEE et du Parlement européen sur cette question.

Enfin à l'ONU, le représentant de l'Algérie est intervenu pour que celle-ci débâte du sort des travailleurs migrants en France.

Dans un article de Syndicalisme du 27 septembre 1979, Marie-Paule de Pina révèle que les fédérations de

la construction-bois CFDT et CGT ont mis au point une initiative avec leur homologues de l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens) et de la CGTP-IN (Portugal). Des rassemblements régionaux sont prévus.

Voilà une initiative où unité d'action et solidarité internationaliste sont réunies, renforçant ainsi l'unité travailleurs français, travailleurs immigrés dans la lutte contre les mesures Barre-Bonnet-Boulin-Stoléru.

Charles MALLOIRE



Garges-les-Gonnesse : début juillet 1979

Les syndicats dénoncent les sociétés d'intérim camouflées de Dassault

RÉUNION le 4 octobre lors de la venue de Giscard. Les syndicats qui ont fait une action publique sur la place Saint-Projet, vendredi 28 septembre, dénonçaient à cette occasion « le recours par Dassault à des sociétés d'intérim camouflées en sociétés de sous-traitance pour se procurer une main d'œuvre à bon marché, lui permettant aussi d'échapper à la législation sociale, avec la complicité du ministre du travail. L'action engagée par nos camarades pour obtenir l'embauche d'au moins 50 salariés sur les 150 personnes extérieures en poste, quasi permanentes pour un effectif Dassault

de 200, vient de mettre en lumière une des pratiques les plus scandaleuses du patronat pour échapper à l'application du code du travail, des conventions collectives, des accords d'entreprises. L'objectif par cette pratique étant chez Dassault de peser sur le statut social du personnel en fixe ».

- SEAL (Société d'exploitation aéronautique des Landes). Les sociétés ATEMA CAP-INTER et Game Engineering, autant de sociétés créées par Dassault et qui ne disposent pas de l'agrément des ministres des transports et de la défense nationale. « Si ces trafics de main d'œuvre

rapportent gros aux sociétés d'intérim et aux patrons qui les utilisent - Marcel Dassault avoue avoir dû travailler beaucoup pour déclarer sur sa feuille d'impôt un revenu équivalent au salaire annuel de 1 100 smicards - les travailleurs sous contrat sont en revanche surexploités. Les écarts de salaire vont jusqu'à 1 000 F pour un P3 et ils sont obligés d'accepter n'importe quel déplacement et modification d'horaires ».

La CGT demande l'embauche de tout le personnel intérimaire et sous-traitant qui le souhaite. Ce qui pourrait se traduire à Mérignac et à Martignas par l'embauche de 325 personnes.

VISITE DE GISCARD EN AQUITAINE

Section de Bordeaux du PCML

« Non à la venue de Giscard, nous voulons vivre et travailler au pays »

LA Gironde n'est pas épargnée. Dans notre région, les fermetures et menaces de fermeture sont légion. Le chômage ne cesse d'augmenter. 45 000 chômeurs en Gironde, 52 000 à la fin de l'année selon toute vraisemblance. Les entreprises où les travailleurs luttent pour s'opposer aux licenciements ne se comptent plus.

St-Joseph, la SAM, la verrerie de Bègles, la Naverre, Auximeca, Pepin-Gasquet... Partout ailleurs les conditions de travail s'aggravent, le manque d'effectif se fait cruellement sentir.

Dans l'éducation nationale, 750 maîtres-auxiliaires en poste l'an dernier dans l'académie de Bordeaux ne sont pas renommés, sans compter ceux qui n'avaient effectué que des suppléances l'année dernière.

Beullac avait pourtant annoncé que tous les maîtres-auxiliaires seraient repris ! « Plus le mensonge est gros, plus il a des chances d'être cru ». Voilà une phrase que le ministre Beullac a dû méditer. Mensonges, hypocrisie sont érigés en méthode de gouvernement par ces serviteurs zélés des patrons et des banquiers.

La Gironde, c'est aussi sept cents licenciements annoncés au CHR de Bordeaux au mépris de la qualité des soins apportés aux malades et des conditions de travail du person-

nel. C'est l'absence d'emploi pour les jeunes obligés de s'expatrier dès la sortie de l'école. C'est l'accentuation de l'exode rural et des difficultés toujours plus grandes pour vivre du travail de la terre.

Le Sud-Ouest est délibérément transformé en un désert économique. Les plans régionaux de développement de Giscard et Chaban ne sont qu'un écran de fumée : ils entérinent la « vocation touristique » du Sud-Ouest et profitent toujours à eux-mêmes, comme à ces requins de la finance à qui la côte Aquitaine a été bradée.

Insistant sur la nécessité de la lutte unie pour faire reculer Giscard-Barre, le communiqué souligne la portée positive de l'accord national CGT-CFDT et en particulier de l'accord réalisé au niveau de la Gironde par les syndicats CGT et CFDT.

« C'est sur la base de l'accord départemental CGT-CFDT que le PCML appelle les travailleurs de la Gironde à accueillir Giscard comme il se doit. En tant que président, il est le principal responsable de la politique réactionnaire, antisociale, anti-ouvrière du gouvernement, du patronat et de leur classe d'exploiteurs. Sa visite dans notre région durement frappée, relève de la plus pure provocation et ne saurait être tolérée ».

Contre la venue de Giscard

Pour la satisfaction de nos revendications

Tous en grève le jeudi 4 octobre - manifestation à 9 heures, place Gambetta et samedi 6 octobre, rassemblement de protestation et information à la population.

Grève dans les établissements scolaires

P OUR le 4 octobre, la CGT et la CFDT appellent à la grève dans les établissements scolaires de la Dordogne. Le même jour, le SNES, la CFDT et la CGT appellent à la grève en Lot-et-Garonne.

Le 5 octobre, le SNES et la CGT lancent le même appel dans les Pyrénées-Atlantiques. Enfin, à Bordeaux, les personnels de l'enseignement sont invités à participer aux défilés de protestation des 4 et 6 octobre.



La mobilisation s'intensifie à l'approche de la marche. (Photo : Marche des femmes du 6 octobre 1979)

LE 6 OCTOBRE,  
MARCHE DES FEMMES SUR PARIS

## Derniers préparatifs

ON s'active dans toute la France pour préparer la marche des femmes sur Paris de samedi prochain (6 octobre) pour l'avortement. Lundi 1er octobre au matin, le collectif national convoquait une conférence de presse pour faire le point. Les organisatrices attendent près de 50 000 femmes, souvent mobilisées pour leur première manifestation : en effet, plus de 80 départements et 180 villes ont déjà pris contact avec le collectif parisien et plus de 3 000 signatures sont d'ores et déjà répertoriées pour la pétition-appel (publiée dans l'HR No 1134).

L'AMBIANCE feutrée et tamisée du cinéma Le Marais accueillait, ce lundi matin, la conférence de presse du collectif de la marche des femmes du 6 octobre pour l'avortement « dépenalisé et gratuit ».

Les femmes y sont nombreuses et, tout de suite, on remarque une grande diversité, d'âge et de courants de pensée. D'ailleurs, cette diversité : les organisatrices l'affichent, la confirment : c'est un des points les plus importants de cette marche. L'une d'elles, la première à intervenir, Elisabeth, explique : « Une marche de femmes, c'est une idée qui est née depuis janvier dans des groupes divers ». Le fruit d'une rencontre en quelque sorte. A la question « Pourquoi une marche de femmes » — et ce n'est pas sans entraîner certaines réticences —, c'est Huguette qui

répond : « Il est très important que le mouvement des femmes soit à l'initiative ; il est indispensable que les femmes ne puissent pas se faire enlever cette liberté de choisir les naissances surtout à une époque de propagande pour rentrer à la maison. Tant mieux si la population tout entière, hommes et femmes, se réunit pour l'avortement mais il faut laisser les initiatives aux femmes pour leur liberté ».

Un récent sondage que publie F Magazine fait état d'une progression de 20 % des Français qui estiment que l'avortement est un droit fondamental entre 1974 (49 %) et 1979 (69 %). Un signe, parmi d'autres, de cet élargissement est sans doute la mobilisation des femmes du PS et du PCF dans la bataille de l'avortement. Edith en fait état en préci-

sant que 120 femmes du PCF ont signé l'appel pour le 6 octobre.

Pourtant les résistances et les problèmes demeurent. Très sévèrement, Joëlle dénonce les entretiens de Bichat où les médecins les plus réactionnaires vont organiser, le 7 octobre, une table ronde sur « les complications des IVG » avec, entre autres, la présence du docteur Soutoul de Tours, bien connu pour ses positions « Laissez-les vivre ». Une manifestation avec panneaux est d'ailleurs prévue à cette occasion devant l'institut Bichat.

Suivirent les récits d'expériences du MLAC, d'Anne de Paris et de Josiane d'Aix qui insistèrent toutes deux sur la nécessité d'une « pratique collective des femmes » dans des conditions absolument différentes du cadre hospitalier. Car il y a une grande peur des femmes de la récupération médicale de l'avortement et bien des cas encore échappent aux institutions : les femmes « hors la loi » sont encore nombreuses (mineures sans autorisation parentale, immigrées non-résidentes, femmes enceintes depuis plus de 10 semaines qui sont souvent d'ailleurs des mineures et des immigrées...) et l'information sur la contraception et l'avortement, sur les méthodes et les lieux, en-

core interdite (cf. inculpations des femmes pour l'émission d'une radio libre).

C'est pourquoi un des aspects importants de la bataille est celui pour la suppression de la loi de 1920, celui de la dépenalisation de l'avortement.

La loi Veil, reconduite telle quelle comme le souhaite le gouvernement reste aussi la couverture du profit : les cliniques ne déclarent pas tous les IVG, et quand on n'est plus dans « les limites de la loi », on peut encore avorter mais à quel prix ? Luce fit état d'une clinique privée à Paris où le tarif pouvait être de plus de 10 000 F !

Le tour de la question était fait. La conférence se termina par une intervention de Liliane et de Luce rappelant l'histoire de la mobilisation des femmes depuis dix ans avec comme temps fort en avril 1971, « le Manifeste des 343 ». Il était le témoignage de femmes ayant avorté alors que l'avortement tombait encore sous le coup de la loi. Ce mouvement des femmes que d'aucuns ont déclaré mort ces derniers temps est bien toujours vivant : la manifestation du 6 octobre de la place Denfert Rochereau à Paris au Champ de Mars en témoignera.

Claire MASSON

**avorter**  
**c'est notre droit**  
paris  
**6 octobre 79**  
**14h**  
**marche des femmes**  
départ. Denfert-Rochereau

## Les paras n'aiment pas la Marseillaise ... de Gainsbourg

ON avait entendu parler de La Marseillaise, celle de Gainsbourg au moment de son lancement. En effet, ce dernier était parti travailler en Jamaïque pour y mettre au point un disque : Reggae.

Il en revint avec un disque intitulé *Aux armes et coctera* qui ne sera pas du goût de tout le monde. Pensez donc, la Marseillaise, l'hymne qui a rythmé tant de conquêtes coloniales, l'hymne qui a rythmé l'assaut des barricades de la Commune, interprété sur un rythme de musique du tiers monde.

Cela ne fut pas du goût de tout le monde, à commencer par Michel Droit. Ce dernier, depuis les interviews de De Gaulle était retombé plus ou moins dans l'obscurité. La Mar-

seillaise de Gainsbourg lui donna l'occasion de se mettre en avant, d'une façon assez sinistre, il faut le dire. Aux réprobations patriotiques contre l'air de Gainsbourg, il mêla les plus basses attaques antisémites et racistes contre la personne de Gainsbourg lui-même.

Maintenant, ce sont les paras de l'Union nationale des parachutistes qui, par leurs pressions viennent d'empêcher Serge Gainsbourg et son épouse d'être présents à la foire de Marseille pour dédicacer leur disque au stand de la Jamaïque.

Que reste-t-il de la liberté de création que le pouvoir met si souvent en avant ? Ces pressions représentent une insulte grave à un pays souverain et indépendant : la Jamaïque, dont le consul a dû décommander la venue de Gainsbourg à son stand de la foire de Marseille.

L. C.

## Estrella, pianiste argentin emprisonné

MIGUEL-Angel Estrella est un pianiste argentin détenu, avec plusieurs centaines d'autres prisonniers à la prison de Libertad près de Montevideo en Uruguay. Il était emprisonné depuis des mois sans qu'aucune justification n'ait été donnée par les militaires uruguayens. Une campagne internationale a été entreprise par le Comité de soutien à Miguel Angel Estrella (présidé par Nadia Boulanger, Yehudi Menuhin et Henri Dutilleul).

Premiers résultats : la division des droits de l'homme de l'UNESCO vient d'être informée qu'Estrella a été condamné à quatre ans et demi de prison à la fin du mois d'août dernier, sans même qu'il y ait eu procès.

Un recours a été déposé devant le Tribunal suprême militaire qui devra, cette fois, se prononcer en audience publique.

Adresse du comité de soutien à Miguel Angel Estrella - 128, rue Perronet-92200 Neuilly. Téléphone 745-38-42.

## La souscription reste ouverte

Supplément à réabonnement au quotidien LSP - Lyon . . . . . 7,00 F  
CPR du PCML - Centre . . . . . 1 000,00 F  
Des camarades du PCML - Nantes . . . . . 400,00 F  
Des camarades paysans - Vendée . . . . . 200,00 F  
Des camarades du PCML - La Rochelle . . . . . 300,00 F  
Supplément à réabonnement au bim FH - Nîmes . . . . . 50,00 F  
Supplément à réabonnement au quotidien PJC - St-Nazaire . . . . . 10,00 F  
Supplément à réabonnement à bim EG - Aix-en-Provence . . . . . 30,00 F  
Cellule du PCML José Baena - Quimper . . . . . 300,00 F  
PJC - Morlaix . . . . . 200,00 F  
Supplément à réabonnement aux quotidiens et bimensuels  
MF - Redon . . . . . 175,00 F  
TOTAL AU 6 SEPTEMBRE 1979 . . . . . 2 672,00 F

Supplément à réabonnement au bimensuel MR Vaucluse . . . . . 24,00 F  
Supplément à réabonnement aux quotidiens et bim  
MS - Athis-Mons . . . . . 72,00 F  
Cellule santé du PCML - Montpellier . . . . . 300,00 F  
Pour la souscription sur un marché - Alès . . . . . 62,50 F  
Souscription - Arles . . . . . 700,00 F  
Souscription - Martigues . . . . . 268,00 F  
So souscription septembre - Nord . . . . . 1 860,00 F  
Supplément à réabonnement au bimensuel BJ - Lyon . . . . . 25,00 F  
BH - Tours . . . . . 200,00 F  
Supplément à réabonnement au quotidien et au bimensuel  
SJ - Antony . . . . . 275,00 F  
Sur un héritage - Plus valeur qui retourne . . . . . 30 000,00 F  
Supplément à réabonnement au quotidien ICH - Orléans . . . . . 10,00 F  
Supplément " " bim GO - Orléans . . . . . 25,00 F  
Supplément " " quotidien et bim VAL - Nord . . . . . 132,00 F  
Supplément à réabonnement au bim D K - Paris . . . . . 25,00 F  
Supplément à commande matériel - Vanves . . . . . 43,20 F  
Souscription Commune de Paris - Région parisienne . . . . . 13,20 F  
Supplément à réabonnement bim BJ - Marseille . . . . . 25,00 F  
Supplément à réabonnement quotidien et bim NG - Angers . . . . . 12,00 F  
Supplément à réabonnement quotidiens MM - Landes . . . . . 150,00 F  
Pour que vive la presse ml L. CR - Vanne . . . . . 300,00 F  
CP Commune de Paris - Région parisienne . . . . . 7,00 F  
Supplément à réabonnement bim FC - St-Gratien . . . . . 12,00 F  
NOUVEAU TOTAL AU 14 SEPTEMBRE 1979 . . . . . 37 212,90 F



Un millier de marins-pêcheurs bigoudens sont montés à Paris, le lundi 1er octobre.

## Marins pêcheurs : manif des langoustiniers, lundi 1er octobre à Paris

**L**ES marins-pêcheurs langoustiniers sont venus à Paris lundi 1er octobre pour manifester leur mécontentement. Ils étaient plus d'un millier venus de Bretagne. La cause de leur mécontentement actuel trouve sa source dans la mesure unilatérale du gouvernement anglais qui a consisté à fixer de nouvelles normes pour le maillage des filets de pêche à la langoustine. Or, il existe des normes communautaires (mailles de 50 mm). C'est donc une violation d'une mesure commune afin de préserver les eaux anglaises (qui sont aussi communautaires).

De fait, les langoustiniers français sont exclus de la pêche et voient ainsi leur avenir menacé directement. C'est aussi tout le pays bigouden qui est menacé. Mardi dernier, 25 septembre, plus de 3 000 personnes avaient participé à Pont-l'Abbé à une journée « pays mort ».

Jeudi 27 septembre, les marins-pêcheurs avaient occupé un navire le « Cornouailles » de la Brittany-Ferries (compagnie créée par l'ex-syndicaliste paysan, Alexis Gourvenec).

Les manifestants avaient détruit la cargaison de poissons de trois camions venant d'Angleterre.

La veille, il avait été décidé au Guilvinec de bloquer tous les arrivages de poissons dans les ports du pays bigouden. Affaire à suivre.

## Mammouth écrase les grévistes à coup de barre de fer

**I**L y a dix ans naissait Mammouth, vous savez la chaîne de magasins qui écrase, lamine, extermine, détruit les prix. La radio s'est fait l'écho de l'organisation d'une campagne exceptionnelle lancée par la firme pour fêter cet anniversaire.

Ce qu'elle n'a pas dit, par contre, c'est que les Mammouth de Rennes et de Saint-Brieuc étaient en grève. Il ne faut pas troubler les belles cérémonies. La direction de Mammouth de Rennes ne se contente pas d'écraser les prix, du moins de dire qu'elle écrase les prix ; elle fait donner la maîtrise et les barres de fer contre les grévistes.

Un gréviste a été blessé par ces brutes. Le libéralisme avancé à la sauce nervis en tous genres devient une manière de gouverner dans notre pays. Les patrons savent auprès de qui s'initier. Les flics leur donnent des exemples : manif du 23 mars, du 1er Mai, matraquage de Moreau, procès des Corses, des Bretons, des Basques, etc., sans compter les licenciements de dé-

légués syndicaux. Mammouth, un pachyderme qui ne doit plus tromper personne.

## Ordre des médecins : répression en tout genre

**L**E docteur Granier (Bagneux) ainsi que le docteur Nachon (\*) (Le Plessis-Robinson) avaient été assignés en justice début juin, car ils refusent de payer leur cotisation à l'ordre des médecins. Déjà à l'époque une bonne mobilisation avait fait reculer l'ordre. A nouveau assigné pour le 26 septembre, au tribunal d'Antony, l'ordre revenait à l'attaque. Une centaine de personnes s'étaient mobilisées et c'est dans une salle comble que le juge a reporté la décision au 24 octobre à 14 heures.

Ce qui est visé à travers ce procès, au-delà des médecins impliqués, c'est la médecine conventionnée, le maintien et l'extension du droit à la contraception et à l'avortement, l'information et la prévention en matière de santé.

Mobilisons-nous et mobilisons autour de nous pour soutenir les médecins en lutte et pour la dissolution de l'ordre des médecins. Rendez-vous mercredi 24 octobre à 14 heures au tribunal d'instance d'Antony (Haute-Seine).

\* Le docteur Nachon est le président du syndicat général des médecins.

## LE CARNET BLANC DES MONOPOLES

### AOIP : la SAT sur les rangs

**Q**UAND un concurrent coule corps et âme comme c'est le cas en ce moment de l'AOIP dans le secteur de la téléphonie, les rapaces en tous genres tournoient autour du lieu de la catastrophe. La CGE et le groupe Thomson étaient déjà en lice pour se partager l'AOIP. Puis il y eut Philips et aujourd'hui il y a la SAT ou Société anonyme des télécommunications liée au groupe G. 3 S comprenant la SAGEM et la CSEE.

Si l'on en croit INF-télécom, lettre du secteur télécom, une sorte de revue spécialisée, les négociations en cours avec la SAT « seraient sur le point d'aboutir selon un schéma approuvé par les pouvoirs publics ». Mais rien n'a été précisé sur le sort des 4 500 travailleurs de l'AOIP.

### Des ennuis pour Kleber-Colombes

L'Union fédérale des consommateurs qui édite le journal *Que choisir* est partie en guerre contre Kleber-Colombes. En effet, selon ce mouvement de consommateurs, les pneus V-10 et V-12 présenteraient des défauts justifiant leur retrait du marché. L'UFC a écrit aux ministres de l'économie et de l'industrie pour expliquer cette demande de retrait. Les pneus V-10 et V-12 auraient en effet une fâcheuse tendance à l'éclatement. Cet éclatement surviendrait après décollage de la bande de roulement à grande vitesse.

(Si des lecteurs de notre journal ont été victimes de tels incidents, ils peu-

vent écrire à *Que choisir* pour joindre leur témoignage à ceux qui sont déjà parvenus à la revue.

### Perrier s'enrichit

**P**ERRIER, le trust de l'eau minérale, s'enrichit d'une nouvelle conquête. Il contrôlait déjà la mise en bouteilles des eaux minérales Perrier, Contrexeville, Vichy-Etat, Vichy-St-Yorre. Aujourd'hui, la Société générale de grandes sources d'eaux minérales (Perrier) est en cours de négociation pour la mise en bouteilles de l'eau minérale de Warm Springs aux USA.

La crise profite donc bien aux patrons de cette société qui néanmoins se plaignent comme les autres de ne pas faire assez de profits.

## 30e ANNIVERSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Paris Beaubourg

En collaboration avec l'Association des Amitiés franco-chinoises, la Bibliothèque publique d'information (BPI) propose une série de débats

- 12 octobre : *Les minorités en Chine*. Avec Jean Goefin, Régis Bergeron, Claudette Castan. Petite salle du Centre (1er sous-sol) - 19 heures.
- 19 octobre : *Témoignage d'Han Suyin*. Petite salle du Centre (1er sous-sol) - 19 heures.
- 29 octobre : *Le cinéma chinois*. Avec Régis Bergeron, Marie-Claire Quiquenne. Salle Jean Renoir (2e étage) - 19 heures.
- 31 octobre : *La santé en Chine*. (sous réserve) Petite salle du Centre (1er sous-sol) - 19 heures.
- 5 novembre : *La Justice en Chine*
- 12 novembre : *L'enseignement en Chine*. Salle Jean Renoir (2e étage) - 19 heures.
- 19 novembre : *L'Économie rurale chinoise*. Avec Pierre Gentelle, Alain Lefebvre, Hélène Marchisio. Salle Jean Renoir (2e étage) - 19 heures.

Note de l'*Humanité Rouge* : Un certain nombre de dates ont été modifiées par rapport aux annonces que nous avons passées précédemment. Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.

## FILMS ET DOCUMENTS

Parallèlement est présenté un programme de films chinois et de documents sur la Chine : du 24 au 29 octobre, salle Jean-Renoir - 2e étage (entrée libre)

Documentaires et vidéo chaque jour de 15 heures à 18 heures. (Films de Joris Ivens et Marceline Lordan, Chris Marker, Patrick Clément, Xavier Luccioni, etc.), détails au Centre Beaubourg. Les 27, 28 et 29 octobre, petite salle du centre (1er sous-sol) 5 h et 7 h.

Films de fiction et documentaires.

- 26 octobre
  - 18 h 30 : Spectacles traditionnels : La bataille de Hong Zhon (1962) Les Amours de Lian Shang To et Chou Yong Tai (1953) ; La Princesse Hibiscus, The Arts of Chinese folk (1955).
  - 20 h 30 : Cinéma d'animation : Le Roi des singes (1964) La Princesse à Péventail de fer (1940).
  - 21 h 30 : Fiction : La Rue aux fleurs (1951)

- 27 octobre
  - 18 h 30 : Document : La Chine (Antonioni 1975)
  - 21 h : Fiction : Li Chouang Chouang (1959)

- 28 octobre
  - Fiction :
    - 18 h 30 : Ma Vie (1950)
    - 20 h : La fille aux cheveux blancs (1951)
    - 21 h 30 : Famille (1956)

(Programme sous réserve. Se renseigner auprès du centre Beaubourg) (Tél : 277-12-33)

## EXPOSITION DE PHOTOS « VU EN CHINE »

Galerie de la Bibliothèque publique d'information (2e étage) jusqu'au 26 novembre.

Photographies de Guy Hersant, Françoise Hugnier, François Lechon, Jean-Louis Boissier, Eric Morvan, Françoise Saur, Laurence Vidal, Christian Vioujad, avec la participation des Amitiés franco-chinoises et de l'agence Gamma.

Son également présentées des séries de diapositives par thèmes.

Abonnez-vous à

**L'Humanité rouge**

quotidien révolutionnaire

des travailleurs

## L'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet  
 Rédacteur en chef : Jean Quercy  
 Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson  
 Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel.  
 Pour toute correspondance :  
 L'Humanité Rouge :  
 B.P. 201 - 75926 Paris cédex 19  
 CCP : 30 226-72 D La Source  
 Tel : 205-51-10

Directeur de publication : André Druésne  
 Commission paritaire No 57 952  
 Distribution NMPP  
 Imprimerie La Nouvelle  
 Dépôt légal 4e trimestre 1979

Prenez contact avec le  
 Parti communiste marxiste-léniniste

NOM .....  
 PRÉNOM .....  
 Lieu de travail .....  
 Adresse .....  
 Code postal .....

(A retourner à la boîte postale de L'Humanité rouge)

# Tour de vis sur la santé

**Restriction du budget des hôpitaux. Pas d'augmentation du budget primitif. Derrière ces formules administratives sèches, une réalité : la dégradation des conditions de travail, des moyens matériels et des possibilités de soins. Cette politique d'austérité a été mise en œuvre depuis plusieurs années sous le ministère de Simone Veil. Aujourd'hui, elle s'accroît avec les récentes mesures ministérielles. Voici quelques exemples de ce tour de vis sur la santé.**

## A Broussais

**A**U moment où la restriction budgétaire est annoncée, est-ce un hasard si 80 suppressions d'emplois sont prévues à l'hôpital Broussais.

Quelques éléments recueillis auprès de la section CFDT de l'hôpital prouvent qu'il n'en est rien. La restriction budgétaire va de pair avec une privatisation de la cuisine, de la lingerie et d'une partie du nettoyage. Les personnels hors-statut employés comme « horaires », aussi bien pour le ménage que pour éplucher les légumes, etc., risquent tout particulièrement de perdre leur emploi. C'est la raison pour laquelle le personnel exige, entre autres, un réfectoire « assistance publique » et non une cuisine réfectoire qui passerait à Borel sucrant au passage des emplois. Une réunion intersyndicale a déjà réuni soixante à soixante-dix personnes mardi.

Une autre assemblée CGT-CFDT est prévue pour lutter contre la remise en cause de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse et exiger que soit prévue la construction d'un centre d'IVG. En effet, il n'y a rien de tel actuellement dans les projets d'agrandissement de l'hôpital alors qu'un tel centre et un service de consultation répon-

draient aux besoins de la population du quartier.

Cette semaine de sensibilisation devrait déboucher sur une mobilisation le 9 à l'occasion de la réunion de la commission de surveillance pour exiger : augmentation des effectifs, non privatisation et titularisation des auxiliaires.

Les travailleurs hospitaliers CGT comme CFDT ont prévu plusieurs temps forts dans le cadre d'une semaine de sensibilisation. Mardi 2, une heure de débrayage. Mercredi 3, une heure de débrayage avec délégation à la direction. Vendredi 5, stands CGT et CFDT à côté de la loge.

## INTERVIEW Hôpital Charles Foix (Ivry)

**U**NE travailleuse hospitalière en service de gériatrie (personnes âgées), syndiquée à la CGT, a bien voulu répondre à nos questions.

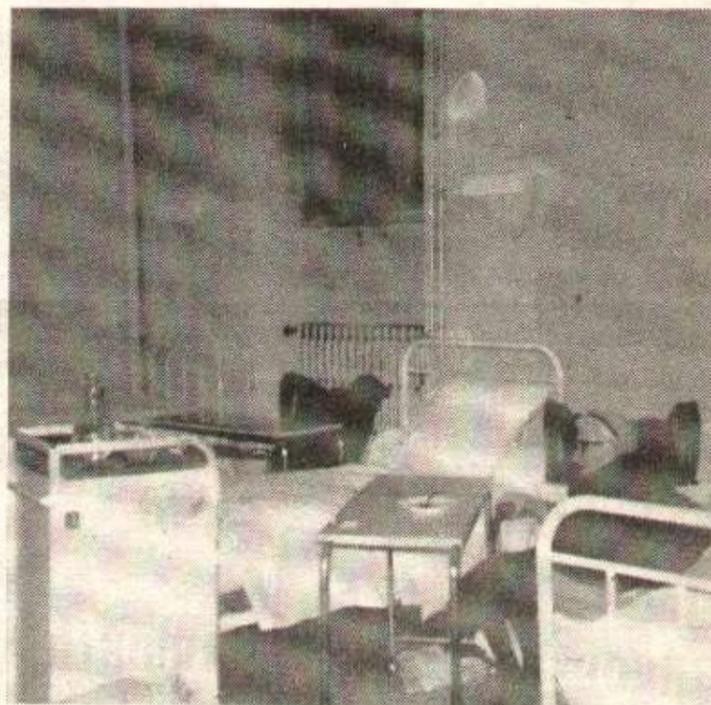
*H. R. : Y a-t-il eu une dégradation nette des conditions de travail ces dernières années ?*

Très nette. Les départs à la retraite ne sont pas remplacés. Les employés en congés de maternité non plus. Il n'y a pratiquement pas d'embauche. Si bien que le personnel travaille à effectifs réduits. Il suffit que quelqu'un tombe malade pour qu'un autre agent soit obligé de faire le travail de deux. C'est pareil pendant les périodes de congé annuel.

*H. R. : Et du point de vue des moyens, du matériel ?*

On commence déjà à sentir la restriction. Les pièces de linge sont fournies au compte goutte. Il n'y a plus d'alezes caoutchoutées (toiles imperméables). Alors, voyez ! Dans des services où nombre de malades sont grabataires.

Dans les services de long séjour, les fauteils roulants ne sont plus remboursés par la Sécurité sociale, des malades qui pourraient avoir une certaine liberté de mouvement étant cloués sur place. La nourriture ? Les repas du soir sont de plus en plus chiches. Les agents chargés de la distribution signalent par exemple que les quantités de fruits distribuées baissent, celles du fromage blanc aussi.



*H. R. : Dans ces conditions, il doit être bien difficile de maintenir la qualité des soins donnés.*

à la cuiller et il y a surcharge de travail alors que le travail ne manque déjà pas.

*H. R. : La direction vous a-t-elle informés des conséquences des nouvelles mesures ministérielles ?*

On nous tient dans l'ignorance. Mais quand on réclame quelque chose, on dit qu'il n'y a rien et qu'il faut attendre. Dans un service où les repas arrivent froids, on réclame un chariot chauffant. Le personnel l'attend toujours. Les chariots qui transportent des repas, le linge sont vétustes. Et bien, il faut des mois pour les réparer et s'ils sont remplacés c'est par du matériel de mauvaise qualité qui s'abîme très vite.

### Au CHU de Caen, la riposte se prépare face aux menaces de licenciements et à la répression

**A**UJOURD'HUI dans notre hôpital usine, la bourgeoisie veut appliquer la réforme santé. En effet, la direction annonce 128 suppressions de postes donc licenciements. Dans les différents services, la liste est longue, on parle de 400 à 600 licenciements. La différence entre les deux chiffres s'explique par le fait que la direction ne tient pas compte des auxiliaires. De plus en plus, la répression s'abat sur les délégués syndicaux et les travailleurs combattifs. On veut étouffer les voix de tous ceux qui, dans les services, gênent l'application de cette politique. La révolte se développe contre cette attaque sans précédent au CHU. La direction, de son côté, avec ses surveillants, utilise à fond toutes les divisions pour empêcher la riposte. Ils essaient de plus en plus de monter le personnel contre les délégués. Par exemple, la surveillante ne prévoit que le minimum d'effectif quand la déléguée est en heures syndicales. Sur le compte de telle infirmière combattive, ils inventent des fautes professionnelles qui, jusqu'à présent, ont été démenties par les médecins ou d'autres infirmières.

Dans le cadre de la prochaine semaine d'action, la CGT et la CFDT appellent à une assemblée générale, le 4 octobre, pour informer les travailleurs et discuter des moyens de lutte efficaces qui pourront empêcher les licenciements.

De plus, à l'école d'infirmière, la direction a annoncé au troisième année que seulement 38 sur 127 élèves seraient embauchées. Les troisième années ont alors décidé de rencontrer les autres élèves de Basse-Normandie pour envisager comment engager la lutte. Une rencontre avec les syndicats doit avoir lieu cette semaine.

*Correspondant Quotidien du Peuple  
CHU Caen et école d'infirmières.*



*Lors d'une manifestation devant le ministère de la santé, les hospitaliers de Ste-Anne (Paris) laissent sur place leurs chariots par trop vétustes et hors d'usage.*